

Les logements universitaires et privés



Bordeaux et sa métropole, par son attractivité et son développement, connaissent depuis plusieurs années un marché immobilier tendu, avec une pression forte sur les logements étudiants. Pour mettre toutes les chances de votre côté, voici quelques pistes et conseils pour vous aider et vous accompagner dans votre recherche de logement.

1. Conseils	1
2. Trouver un logement	2
2.1 Les logements universitaires (Crous Bordeaux-Aquitaine)	2
2.2 La plateforme Studapart de l'université	3
2.3 Le logement social	4
2.4 Les logements privés et les chambres chez l'habitant	4
2.5 Le logement en colocation	4
2.6 Les résidences étudiantes privées	5
2.7 Les résidences Habitat Jeunes et l'auberge de jeunesse	6
2.8 L'habitat partagé intergénérationnel	6
2.9 Les logements pour les étudiants en situation de handicap	7
3. Les organismes qui peuvent vous aider dans votre recherche	7
4. Astuces et bons plans	7
5. Autres ressources utiles	8
6. Conseils juridiques	8
7. Rubrique : les aides au logement	8

Conseils

Anticipez votre recherche de logement avant la rentrée pour éviter que cela devienne un parcours du combattant

Définissez votre budget pour le 1^{er} mois et le reste de l'année

Rendez vous aux visites avec un dossier locatif déjà constitué (photocopie de la carte d'identité, carte étudiante ou certificat de scolarité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, RIB et les documents requis pour le garant)

Faites attention aux annonceurs malhonnêtes, notamment certains loueurs de logement : n'effectuez aucun versement de réservation avant d'avoir visité le logement, ni avant la signature du bail ou d'être sûr de l'authenticité du logement

Ne versez jamais d'argent en espèces (ou mandat cash, Paypal, Western Union, PCF ou PPCF) et ne réglez ni loyer, ni caution avant d'avoir signé le bail

Ne passez pas par des marchands de listes qui proposent une liste de logements en échange d'argent

Demandez toujours votre **quittance de loyer** ou un **reçu après chaque paiement effectué**

Trouver un logement



Résidence Joséphine Baker (Pessac) Crous – Crédits : Sergio Grazia (Flint Architecture)

Les logements universitaires (Crous Bordeaux-Aquitaine)

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose des logements en résidences universitaires traditionnelles ou récentes. Dans les résidences récentes, le loyer, à prix modérés (charges comprises dont WiFi), varie suivant le type de logement (T1, T1 bis, T3 et T5).

Consultez le site du **CROUS** pour voir la liste de tous les logements disponibles dans les résidences de l'agglomération bordelaise.

Le logement **CROUS** vous permet de bénéficier de prestations et de services inclus dans le prix de votre loyer. Votre logement se trouve à proximité des campus, est équipé meublé et ouvre un droit aux aides de la Caf.

Attention, si vous souhaitez un logement en résidence universitaire, vous devez obligatoirement constituer un **Dossier Social Étudiant (DSE)** à partir du portail ministériel messervices.etudiant.gouv.fr. Avant même l'obtention du baccalauréat, vous devez saisir votre dossier sur la plateforme et suivre les instructions.

Concernant les étudiant·e·s internationa·ux·les en mobilité individuelle, sont prioritaires les étudiant·e·s inscrit·e·s en master et en doctorat.

*Concernant les étudiant·e·s internationa·ux·les en programmes d'échange Erasmus, CREPUQ ou autre, des logements **CROUS** sont réservés aux établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Bordeaux.*

Dans les deux cas, les étudiant·e·s doivent constituer un dossier Logement Etudiant International et contacter le service des relations internationales de leur établissement d'accueil pour connaître les possibilités de logement.

Si vous êtes un·e étudiant·e géré·e par Campus Franc, Campus France procédera à la réservation de votre hébergement et vous communiquera par mail les coordonnées de votre future résidence ou cité universitaire.

Les **assistant.e.s sociales** du CROUS peuvent aussi vous aider, pour cela, prenez [rendez-vous](#).

Crous de Bordeaux-Aquitaine

18 rue du Hamel - CS 11616

33080 Bordeaux cedex

Tel. 05 56 33 92 17

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

[La plateforme Studapart de l'université](#)

Afin de vous aider à trouver un logement, l'Université met à disposition des étudiants et des propriétaires sa [plateforme de logements en ligne](#). En partenariat avec Studapart, la plateforme, exclusivement réservée aux étudiants de Bordeaux-Montaigne, centralise des milliers de logements de particuliers, en résidences étudiantes, d'agences immobilières autour du campus et sur la métropole bordelaise.

Accéder à la plateforme : housing.u-bordeaux-montaigne.fr

Il suffit de créer un compte pour accéder aux offres, vérifiées et mises à jour en temps réel, pour :

- * Trouver une location
- * Trouver votre/colocataire(s) et former des colocations
- * Trouver une sous-location
- * Trouver une chambre temporaire

A noter : si vous n'avez pas de garant résidant en France, Studapart peut se porter garant pour vous sur toute la durée de votre location (service payant).

Pour s'inscrire :

- * Nouveaux étudiants : avec votre adresse e-mail personnelle + le code d'activation **HOUSINGMONTAIGNE**
- * Déjà étudiant à l'université de Bordeaux Montaigne : avec vos identifiants

Accéder à la plateforme : housing.u-bordeaux-montaigne.fr

Une question ? Ecrivez à booking@studapart.com

Le logement social

Vous pouvez bénéficier d'un **logement géré par des bailleurs sociaux**, à condition de répondre à certains critères d'attribution de ressources notamment. Certains logements sociaux sont aussi réservés aux étudiant.e.s. Les **délais d'attente peuvent parfois être très longs**.

Pour y avoir accès, vous devez effectuer une demande sur le site du **Ministère du Logement**. Une attestation et un numéro de demande vous seront délivrés. Ils vous permettront de déposer un dossier auprès d'un ou plusieurs bailleurs sociaux (Aquitanis, Domofrance, Gironde Habitat, etc.).

Le **site de Bordeaux Métropole** rassemble les informations sur les conditions d'attribution et de demande.

Les logements privés et les chambres chez l'habitant

- * Consultez la plateforme housing.u-bordeaux-montaigne.fr (voir plus haut)
- * **Lokaviz** : le CROUS met aussi à disposition des étudiant.e.s une plateforme qui recense les offres de logement en résidences Crous ainsi que les annonces de logement de propriétaires privés. Inscription et consultation des annonces sur lokaviz.fr
- * **Logement pour les jeunes** : plateforme du service logement du CRIJ Nouvelle-Aquitaine recensant des offres de logement variées (chambre chez l'habitant, appartement du studio au T5, colocation)
- * **Un, Deux, Toit** est une plateforme de la Région Nouvelle-Aquitaine qui s'adresse aux étudiant.e.s recherchant un logement proche du lieu de formation ou de stage. Le dispositif recense des annonces de chambre chez l'habitant à loyer modéré et accompagne l'étudiant.e dans ses démarches et aide à bénéficier d'aides financières. C'est aussi une solution intéressante pour un **hébergement sur un temps court ou fractionné** et pour les **jeunes en apprentissage**.

Autres plateformes de recherche d'annonces :

- * **Leboncoin**: le plus grand plus grand site web de petites annonces gratuites en France (attention cependant aux arnaques !)
- * **Roomlala**: plateforme de mise en relation de propriétaires et de locataires pour la location de chambre chez l'habitant.
- * **Erasmusu**: plateforme communautaire destinée aux étudiant.e.s dans un programme d'échange (Erasmus ou autre)

Le logement en colocation

La colocation permet d'habiter dans un logement plus grand tout en limitant son budget. C'est aussi une bonne manière de s'intégrer dans une nouvelle ville et de se faire des amis rapidement... à condition de bien s'entendre avec ses colocataires !

- * **CoopColoc** est un dispositif de colocation étudiante proposé par l'ACLEF. Les bailleurs sociaux confient à l'ACLEF des logements de qualité afin que l'association les reloue en colocations meublées à des étudiant.es, à des prix inférieurs au prix du marché.
Dans le cadre de CoopColoc, les candidat.e.s ne sont pas mis.e.s en concurrence les un.e.s vis-à-vis des autres en fonction de leur garantie de paiement et nous pratiquons une gestion locative adaptée aux problématiques étudiantes. Des défis "coloc' à énergie positive" et "coloc' zéro déchet" sont proposés aux locataires qui souhaitent être accompagné-es dans la réduction de l'impact écologique de leur logement (et celles de leurs factures !). Pour bénéficier d'un logement CoopColoc à Bordeaux, il suffit de candidater en remplissant ce [formulaire](#).
- * **KAPS** : les Koloc' A projets solidaires offrent des appartements à partager entre étudiant.e.s en échange de projets solidaires (4h environ par semaine) avec les habitant.e.s du quartier (ex : jardin partagé, jeux intergénérationnels, discosoupe, soirées étudiantes, etc.). L'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) propose des chambres à petits prix dans des colocations situées à Pessac à quelques minutes du campus universitaire, à Bordeaux et à Bègles. afev.org/kaps/
- * **YELLOME** : Yellome propose aux jeunes de 18 à 30 ans une offre de logements temporaires, dans des résidences privées et avec des services adaptés aux jeunes en mobilité. Yellome accompagne les jeunes de 18 à 30 ans, étudiants ou en situation de 1er emploi : CDD, CDI, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, stagiaires rémunérés, ou en mobilité professionnelle. Ils trouveront dans les résidences Yellome des logements temporaires meublés, à loyers abordables, avec accès à Internet et des prestations supplémentaires par rapport à un logement social classique telles que laverie, local à 2 roues, espaces de coworking, cafétéria, <https://www.yellome.fr/>

Où trouver ses colocataires :

- * logements.pourlesjeunes.com
- * jesuisunjeune.com
- * lokaviz.fr (pour étudiants)
- * leboncoin.fr
- * appartager.com
- * lacartedescolocs.fr

A signaler : le Crous propose aussi des logements en colocation aux étudiant.e.s boursier.e.s

Les résidences étudiantes privées

De nombreuses résidences étudiantes privées se situent à proximité du campus et dans l'agglomération bordelaise. Elles offrent des logements confortables avec souvent des services complémentaires (laverie, conciergerie, etc.) et demandent donc un budget plus important.

Les annonces sont disponibles sur la plateforme de l'université housing.u-bordeaux-montaigne.fr (voir plus haut) mais aussi sur le [site internet](#) de Résidence Etudiante Bordeaux.

Les résidences Habitat Jeunes et l'auberge de jeunesse

- * **Habitat Jeunes de Gironde et Jeunesse Habitat Solidaire** proposent des solutions de logement dans leurs résidences à Bordeaux et dans les communes voisines. Vous pouvez saisir votre demande de logement en ligne en remplissant le formulaire sur leur [site internet](#).
- * **L'Auberge de Jeunesse de Bordeaux** accueille les jeunes tout au long de l'année à proximité de la Gare Saint-Jean. Elle propose un lit, dans une chambre ou dans un dortoir, à un prix moins élevé que dans un hôtel. Pour les jeunes de 18/25 ans qui étudient ou qui suivent une formation, le prix est encore moins cher. Ils ont également la possibilité de louer une chambre pour une nuit, voire plusieurs mois. Tous les tarifs incluent le petit-déjeuner, le prix du séjour mais également tous les services proposés par l'auberge de jeunesse (cuisine collective, casiers, garage à vélos, WiFi, etc.). Cependant, l'auberge n'a pas pour vocation de loger les jeunes pour une longue durée. D'où le fait qu'elle limite les réservations à trois nuits maximum renouvelables sur place suivant les disponibilités.

L'habitat partagé intergénérationnel

D'autres modes de cohabitation sont possibles. Dans le cadre de l'habitat partagé intergénérationnel, « l'hébergé » (jeune de moins de 30 ans), en échange d'une présence et de services ponctuels dans les tâches quotidiennes, est logé contre une participation financière modeste, voire symbolique, chez un « hébergeur » (personne âgée de plus de 60 ans). Vous pouvez bénéficier des aides au logement de la CAF.

Vivre avec : la cohabitation intergénérationnelle : l'association propose de la cohabitation intergénérationnelle et solidaire à Bordeaux depuis 2004. Le / la jeune ne se substitue pas aux intervenant-e-s professionnel-le-s à domicile mais sa présence permet de rassurer le/la senior et/ou sa famille dans des moments de solitude. Il faut pour cela remplir le [dossier de candidature](#).

D'autres solutions de logement intergénérationnel :

- * www.ensemble2generations.fr
- * <https://www.homiz.eu/>
- * <https://wesharewecare.eu/fr/> (disponible en anglais et en espagnol)

Les logements pour les étudiants en situation de handicap

Si vous êtes atteint.e d'un handicap, vous pouvez solliciter le **Crous** pour faire une demande de logement adapté et remplir par la suite un dossier spécifique. Cette procédure est valable pour les étudiants qui relèvent du Dossier Social Etudiant (DSE) ou de l'Accueil des étudiants internationaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page [Handicap](#).

Les organismes qui peuvent vous aider dans votre recherche

- * **CRIJ Nouvelle-Aquitaine – Site de Bordeaux** : Centre Régional Information Jeunesse
125 cours Alsace Lorraine - 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 56 00 56 - www.jeuneabordeaux.fr - bordeaux@crijna.fr

- * **BIJ – Bureaux Information Jeunesse** : aident dans la recherche de logement. Ils peuvent également les renseigner dans d'autres domaines : la santé, les activités culturelles et sportives, etc.
[BIJ de Pessac](#)
Tél. 05 57 93 67 80 / 06 19 12 41 29
[BIJ de Gradignan](#)
Tél. 05 56 89 12 46

- * **CCAS - Centres communaux d'action sociale** : en cas d'absence de logement, il est possible de faire une demande de domiciliation auprès d'un CCAS de la ville de [Bordeaux](#) ou de [Pessac](#). Cela vous permettra d'obtenir une adresse, ce qui est notamment nécessaire pour ouvrir un compte bancaire.

- * **Aqafi - Aquitaine Afrique Initiatives** : association qui accueille et accompagne les étudiant.e.s étranger.e.s dans leurs recherches de logement.
48 rue de Marseille – 33000 Bordeaux (10h00 - 12h00 et de 14h00-18h00)
Tél. 06 66 92 94 32 – [contact @ aqafi.org](mailto:contact@aqafi.org)

Astuces et bons plans

Déménager avec l'**Atelier Remuménage** :

Besoin d'aide pour déménager ? L'Atelier Remuménage propose des services de déménagements solidaire et écologique pour les particuliers et les professionnels. L'association vous accompagne également dans les démarches administratives qu'implique un déménagement. atelier-remumenage.org

Étu'Récup', la ressourcerie du campus : située sur le campus, la Etu'Récup donne une seconde vie aux objets et aux meubles qu'ils récupèrent, en les revendant à bas prix en boutique. Deux antennes de la Maison du Vélo et des ateliers de couture, zéro déchet, bois ou électro-info sont aussi proposés.

S'équiper en électroménager avec [Envie Gironde](#) : le magasin propose des appareils électroménagers à bas prix mais également un service réparation pour ne pas racheter du neuf.

Autres ressources utiles

Guide du logement édité par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine (CRIJNA)

Passeport pour le logement : plateforme d'information créée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour vous accompagner dans toutes démarches liées au logement : recherches, droits, aides...

etudiant.gouv.fr : plateforme pour vous accompagner dans votre vie étudiante au quotidien

Conseils juridiques

L'Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL) de la Gironde. Elle conseille les locataires et les propriétaires sur le plan juridique en cas de conflit avec le propriétaire, de problème dans le logement, de loyer impayé, etc.

En cas de problème majeur, contacter logement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr

Rubrique : les aides au logement

Télécharger le  **Guide du logement**